

JOURNAL OFFICIEL

DES

COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

20 SEPTEMBRE 1960

ÉDITION DE LANGUE FRANÇAISE

3^e ANNÉE N° 60

SOMMAIRE

COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

COMMISSION

FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT

Informations

<i>Signature d'une convention de financement</i>	1237/60
<i>Investissements économiques dans la république du Congo</i>	1237/60

Avis

<i>Avis d'appel d'offres n° 41 pour un projet financé par la Communauté économique européenne — Fonds européen de développement</i>	1239/60
<i>Avis d'appel d'offres n° 42 pour un projet financé par la Communauté économique européenne — Fonds européen de développement</i>	1241/60
<i>Avis d'appel d'offres n° 43 pour un projet financé par la Communauté économique européenne — Fonds européen de développement</i>	1243/60

COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE DU CHARBON ET DE L'ACIER

**ENQUÊTE SUR LES BUDGETS FAMILIAUX DES OUVRIERS
DE LA C.E.C.A.**

L'Office statistique des Communautés européennes vient de publier les résultats complets d'une enquête effectuée auprès de 2.000 familles de mineurs et de sidérurgistes sur leurs dépenses et leurs consommations.

Cet ouvrage comprend 436 pages (format 21 × 29,7 cm) et est rédigé dans les quatre langues officielles de la Communauté.

Le prix en est fixé à frb. 50,— (NF 5,—).

Les commandes doivent être adressées aux bureaux de vente et d'abonnement indiqués à la dernière page du *Journal officiel des Communautés européennes*.

COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

COMMISSION

FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT

INFORMATIONS

Signature d'une convention de financement

En date du 26 août 1960 a été signée la convention de financement n° 44/F/GA/S/58 entre la Communauté économique européenne, la République française et la République gabonaise. Cette convention comprend le projet de caractère social suivant:

*Projet n° 11.23.103: Trois centres d'apprentissage
(n° d'attente F/GA/03/58)*

pour un engagement provisoire de 406.000 unités de compte, ainsi qu'il avait été communiqué au *Journal officiel des Communautés européennes* n° 19 du 21 mars 1960.

Investissements économiques dans la république du Congo

En date du 25 août 1960 a été réputée approuvée la proposition de financement par le Fonds européen de développement de trois projets de caractère économique présentés par la république du Congo et qui avaient été soumis au Conseil de ministres par la Commission en conformité de l'article 5 de la convention d'application relative à l'association des pays et territoires d'outre-mer à la Communauté économique européenne.

Il s'agit des projets suivants:

Projet n° 12.23.201: Sortie nord de Brazzaville (n° d'attente F/MC/05/58) pour un montant en engagement provisoire de 851.000 unités de compte.

Projet n° 12.23.202: Pont Le Briz (n° d'attente F/MC/06/58) pour un montant en engagement provisoire de 244.000 unités de compte.

Projet n° 12.23.203: Infrastructure routière et équipement de la zone cacaoyère de la Sangha (n° d'attente F/MC/10/58) pour un montant en engagement provisoire de 1.216.000 unités de compte.

AVIS

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 41

**pour un projet financé par la Communauté économique européenne —
Fonds européen de développement**

Convention: 20/F/NI/S/58

Projet: 11.21.801

Objet:

Construction de six cours complémentaires dans la république du Niger, en 12 lots.

(La fourniture de l'équipement pour les cours complémentaires fait l'objet d'un appel d'offres à lancer ultérieurement.)

Lot 1 — Fourniture, transport, déchargement au lieu de destination de charpentes métalliques, des couvertures, des menuiseries métalliques et bois, des panneaux en polyester et des plafonds. Lieu de destination: Niamey

Lot 2 — d° Lieu de destination: Dosso

Lot 3 — d° Lieu de destination: Tahoua

Lot 4 — d° Lieu de destination: Maradi

Lot 5 — d° Lieu de destination: Mainé-Soroa

Lot 6 — d° Lieu de destination: Zinder

Lot 7 — Terrassement, gros œuvre, canalisations, montage de la charpente métallique, couverture, menuiserie, plafonnage, aménagements intérieurs. Lieu d'exécution: Niamey

Lot 8 — d° Lieu d'exécution: Dosso

Lot 9 — d° Lieu d'exécution: Tahoua

Lot 10 — d° Lieu d'exécution: Maradi

Lot 11 — d° Lieu d'exécution: Mainé-Soroa

Lot 12 — d° Lieu d'exécution: Zinder

Chaque candidat a la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou la totalité des lots.

Estimation

pour l'ensemble des 12 lots: 224.400.000 francs C.F.A.

Délai d'exécution:

- a) Fourniture de charpente métallique, couverture et menuiserie au titre des lots 1, 2, 3, 4, 5 et 6:

1^{re} tranche de 5 mois: pour les fournitures destinées à l'édification des bâtiments suivants:

- 1 bâtiment à 5 classes avec annexes
- 1 pavillon à 1 logement individuel
- 1 pavillon à 2 logements jumelés
- 1 groupe sanitaire

2^e tranche de 9 mois: pour les fournitures destinées à l'édification des bâtiments restants, soit:

- 1 bâtiment ateliers à 2 classes
- 1 bâtiment classe scientifique avec annexes
- 1 pavillon à 1 logement individuel
- 1 pavillon à 2 logements jumelés

- b) Terrassements, gros œuvre, canalisations, stockage, montage de la charpente métallique, couverture et menuiseries, aménagements intérieurs au titre des lots 7, 8, 9, 10, 11, 12:

1^{re} tranche de 9 mois: pour le montage et l'achèvement des bâtiments suivants:

- 1 bâtiment à 5 classes avec annexes
- 1 pavillon à 1 logement individuel
- 1 pavillon à 2 logements jumelés
- 1 groupe sanitaire

2^e tranche de 12 mois: pour le montage et l'achèvement des bâtiments restants, soit:

- 1 bâtiment ateliers à 2 classes
- 1 bâtiment classe scientifique avec annexes
- 1 pavillon à 1 logement individuel
- 1 pavillon à 2 logements jumelés

Les soumissions

doivent parvenir par pli recommandé adressé au directeur des travaux publics de la république du Niger à Niamey (Niger) avant la date fixée pour leur ouverture qui aura lieu le 10 janvier 1961 à 11 heures, heure locale (10 heures G.M.T.) dans les bureaux de la direction des travaux publics à Niamey (Niger).

Le dossier de l'appel d'offres

rédigé en langue française peut être acheté:

1. En France: Chez MM. Kalt et Pouradier-Duteil, architectes D.P.L.G., 23, quai Saint-Michel, Paris, au **prix** de 200 NF français;

2. A Niamey: A la direction des travaux publics au **prix** de 12.000 francs C.F.A.

L'envoi sera fait franco de port, par avion, après réception des sommes indiquées, qui peuvent être réglées par chèque bancaire libellé en monnaie du pays du candidat intéressé.

Consultation:

1. A la direction des travaux publics à Niamey (Niger);
2. Chez MM. Kalt et Pouradier-Duteil, architectes D.P.L.G., 23, quai Saint-Michel, Paris;
3. A la Commission de la Communauté économique européenne, direction générale du développement de l'outre-mer, 56-58, rue du Marais, Bruxelles 1;
4. Aux services d'information des Communautés européennes à:
Bonn, Zitelmannstrasse 11,
La Haye, Mauritskade 39,
Luxembourg, 18, rue Aldringer,
Paris XVI^e, 61-63, rue des Belles-Feuilles,
Rome, Via Poli, 29.

Renseignements supplémentaires:

A la direction des travaux publics à Niamey (Niger).

En exécution de l'article 132, paragraphe 4, du traité de Rome, la participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions à toutes personnes physiques et morales ressortissant des États membres et des pays et territoires d'outre-mer associés à la Communauté économique européenne.

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 42

**pour un projet financé par la Communauté économique européenne —
Fonds européen de développement**

Convention: 21/F/NI/E/58

Projet: 12.21.801

Objet:

Construction de 159 puits et 40 parcs à vaccination dans la république du Niger en 6 lots définis ci-dessus:

- Lot 1 - Ouallam : 16 puits, 3 parcs à vaccination
- Lot 2 - Filingue : 22 puits, 5 parcs à vaccination
- Lot 3 - Dosso : 24 puits, 5 parcs à vaccination
- Lot 4 - Maradi : 33 puits, 8 parcs à vaccination
- Lot 5 - Tessaoua : 50 puits, 10 parcs à vaccination
- Lot 6 - Tanout : 14 puits, 9 parcs à vaccination

Chaque candidat a la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou la totalité des lots.

Lieu:

Divers lieux dans la république du Niger.

Estimation

pour l'ensemble des 6 lots: 480.000.000 de francs C.F.A.

Délai d'exécution:

Les délais maximum sont fixés ainsi:

lot de 10 à 20 puits: 12 mois,

lot de 20 à 30 puits: 14 mois,

lot de 30 à 40 puits: 16 mois,

lot de 40 à 50 puits: 18 mois.

Les soumissions

doivent parvenir par pli recommandé adressé au directeur des travaux publics de la république du Niger à Niamey (Niger) avant la date fixée pour leur ouverture qui aura lieu le 11 janvier 1961 à 11 heures, heure locale (10 heures G.M.T.) dans les bureaux de la direction des travaux publics à Niamey (Niger).

Le dossier de l'appel d'offres

rédigé en langue française peut être obtenu par demande adressée à la direction des travaux publics à Niamey (Niger) au **prix** de 2.000 francs C.F.A.

L'envoi sera fait franco de port, par avion, après réception de la somme indiquée, qui peut être réglée par chèque bancaire libellé en monnaie du pays du candidat intéressé.

Consultation:

1. A la direction des travaux publics à Niamey (Niger);
2. A la Commission de la Communauté économique européenne, direction générale du développement de l'outre-mer, 56-58, rue du Marais, Bruxelles 1;
3. Aux services d'information des Communautés européennes à:
Bonn, Zitellmannstrasse 11,
La Haye, Mauritskade 39,
Luxembourg, 18, rue Aldringer,
Paris XVI^e, 61-63, rue des Belles-Feuilles,
Rome, Via Poli, 29.

Renseignements supplémentaires:

A la direction des travaux publics à Niamey (Niger).

En exécution de l'article 132, paragraphe 4, du traité de Rome, la participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions à toutes personnes physiques et morales ressortissant des États membres et des pays et territoires d'outre-mer associés à la Communauté économique européenne.

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 43

**pour un projet financé par la Communauté économique européenne —
Fonds européen de développement**

Appel d'offres: N° I

Convention: 29/F/NC/S/58

Projet: 11.24.501

Objet:

Construction d'un pavillon de pédiatrie et d'un bloc opératoire à l'hôpital «Gaston Bourret» à Nouméa (Nouvelle-Calédonie) en 7 lots.

Chaque candidat a la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou la totalité des lots.

(L'équipement en mobilier ainsi que l'équipement médical et chirurgical ne font pas l'objet de l'appel d'offres.)

Lieu:

Nouméa (Nouvelle-Calédonie).

Estimation

pour l'ensemble des 7 lots: 14.500.000 francs C.F.P.

Délai d'exécution:

16 mois pour l'ensemble des 7 lots.

Le dossier de l'appel d'offres

rédigé en langue française peut être obtenu par demande adressée à M. P. Raighasse, architecte D.P.L.G., 33, rue de Sébastopol, Nouméa (Nouvelle-Calédonie) au **prix** de 3.000 francs C.F.P.

Après réception de la somme indiquée ci-dessus, l'envoi sera effectué par avion, franco de port.

Le **prix** d'achat sur place du dossier est de 1.500 francs C.F.P.

Les soumissions ou intentions de soumissionner

(rédigées en langue française) doivent parvenir par pli recommandé adressé à M. Phillip, ordonnateur local de la Communauté économique européenne,

chef du service des affaires économiques et du plan, B.P. 431, avenue G. Clemenceau à Nouméa (Nouvelle-Calédonie) ou y être déposées aux dates suivantes:

- a) Les soumissions des *entreprises locales* avant 12 heures, heure locale (1 heure G.M.T.) le mardi 8 novembre 1960;
- b) Les intentions de soumissionner des *entreprises* autres que les entreprises locales, ressortissant des *États membres* ou des *pays et territoires d'outre-mer associés à la Communauté économique européenne* au plus tard par le courrier aérien d'Europe le plus proche après le mardi 8 novembre 1960;
- c) Les *soumissions* des entreprises visées en b) ci-dessus au plus tard par le courrier d'Europe le plus proche après le jeudi 8 décembre 1960.

Ouverture des soumissions:

- a) Si aucune intention de soumissionner par des entreprises mentionnées en b) ci-dessus n'est reçue, l'appel d'offres sera clos. Dans ce cas, l'ouverture des offres aura lieu au plus tard 24 heures après la distribution officielle des courriers avion arrivés le plus proche après le mardi 8 novembre 1960.
- b) Si des intentions de soumissionner par des entreprises mentionnées en b) ci-dessus ont été reçues, les soumissions des entreprises locales sont conservées jusqu'à réception des soumissions des entreprises des États membres ou des pays et territoires d'outre-mer associés à la Communauté économique européenne qui devront parvenir à la date indiquée ci-dessus en c). L'ouverture des offres aura lieu au plus tard 24 heures après la distribution officielle du premier courrier avion d'Europe arrivé après le jeudi 8 décembre 1960.

Consultation du dossier de l'appel d'offres:

- 1. A la bibliothèque du service de santé de l'hôpital «Gaston Bourret» à Nouméa (Nouvelle-Calédonie);
- 2. A la Commission de la Communauté économique européenne, direction générale du développement de l'outre-mer, 56-58, rue du Marais, Bruxelles 1;
- 3. Aux services d'information des Communautés européennes à:
Bonn, Zitelfmannstrasse 11,
La Haye, Mauritskade 39,
Luxembourg, 18, rue Aldringer,
Paris XVI^e, 61-63, rue des Belles-Feuilles,
Rome, Via Poli, 29.

Renseignements supplémentaires:

M. P. Raighasse, architecte D.P.L.G., 33, rue de Sébastopol à Nouméa (Nouvelle-Calédonie).

En exécution de l'article 132, paragraphe 4, du traité de Rome, la participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions à toutes personnes physiques et morales ressortissant des États membres et des pays et territoires d'outre-mer associés à la Communauté économique européenne.

**EXTRAIT DU CATALOGUE DES PUBLICATIONS
DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES**

Éditions de la Haute Autorité

No de réf.		Prix	
		NF	Frb.
1008	Rapport général sur l'activité de la Communauté (10 août 1952 — 12 avril 1953)	2,—	20,—
1322	Deuxième Rapport général sur l'activité de la Communauté (13 avril 1953 — 11 avril 1954)	3,90	40,—
1576	Troisième Rapport général sur l'activité de la Communauté (12 avril 1954 — 10 avril 1955)	3,90	40,—
1743	Quatrième Rapport général sur l'activité de la Communauté (11 avril 1955 — 8 avril 1956)	4,90	50,—
1895	Cinquième Rapport général sur l'activité de la Communauté (avec annexes) (9 avril 1956 — 13 avril 1957)	5,90	60,—
2032	Sixième Rapport général sur l'activité de la Communauté (tome 1 et tome 2, ainsi que les annexes) (14 avril 1957 — 13 avril 1958)	9,80	100,—
2148	Septième Rapport général sur l'activité de la Communauté (14 avril 1958 — 31 janvier 1959)	9,80	100,—
2374	Huitième Rapport général sur l'activité de la Communauté (1 ^{er} février 1959 — 31 janvier 1960)	9,80	100,—
1487	La Formation professionnelle dans l'industrie sidérurgique des pays de la Communauté	8,80	90,—
1669	La Formation professionnelle dans les houillères des pays de la Communauté	17,60	180,—
1856	Les Régimes de sécurité sociale applicables aux travailleurs du charbon et de l'acier dans la Communauté et en Grande-Bretagne (2 volumes, 1957)	196,—	2.000,—
1880	Étude comparative des sources du droit du travail dans les pays de la Communauté (Vol. 1, 1957)	4,40	45,—
1999	La Stabilité de l'emploi dans le droit des pays membres de la C.E.C.A. (Vol. 2, 1958)	9,80	100,—
2090	La Formation professionnelle dans les mines de fer des pays de la Communauté	8,40	85,—
2057	Recherches sur les briques de silice	11,80	120,—
2226	Rapport spécial de la Haute Autorité à l'Assemblée parlementaire européenne concernant la question charbonnière	3,90	40,—
2227	Les Investissements dans les industries du charbon et de l'acier de la Communauté (1959)	4,90	50,—
2309	Les Entreprises sidérurgiques de la Communauté (1960)	5,90	60,—
1996	Fontes et Aciers — Prix de base, Abonnement 1960 (avec mises à jour)	19,60	200,—

Les commandes doivent être adressées aux bureaux de vente et d'abonnement indiqués à la dernière page du *Journal officiel des Communautés européennes*. Pour la Grande-Bretagne et le Commonwealth britannique, les commandes sont reçues par «H. M. Stationery Office», P.O. Box 569, London, S.E. 1.